

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1a26 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SERBOUTI ELGHAZOUANI

Date de naissance :

Adresse : N°1 Rue 2 Lot Attalaouna CHERAM OULFA CASA

Tél. : 05 22 28 62 66 Total des frais engagés : 430 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Hamid FARAH
Ophthalmologiste
Bd Oum Errabit Rue 50 N° 3
Et Oulfa - CASABLANCA
Tel: 05 22 93 29 91

Date de consultation : 08/08/2019

Nom et prénom du malade : SERBOUSSI Docteur Hamid FARAH Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Bd Oum Errabit Rue 50 N° 3
Et Oulfa - CASABLANCA Tel: 05 22 93 29 91

Nature de la maladie : affection Oculaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03-02-23			03-02-23	 Docteur Hamid FARAH Ophthalmologiste Bd Oum Errabia Rue 50 N° 3 El Oulfa - CASABLANCA Tel: +212 52 25 25 25

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NAGUIB Dr Nadia Nadia 334, Boulevard Daoura Oulfa - Casablanca Tél : 05 20 00 25 95	08/08/2023	230,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	-
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur . Hamid FARAH

Ophthalmologiste



الدكتور . حميد فراح

أخصائي أمراض و جراحة العيون

جلاة - ضغط العين - الحول

مسالك الدموع - انгиوغرافيا

اللizer - العدسات الاصنفه

جراحة عيوب البصر

طبيب العيون سابق بمستشفى 20 غشت

طبيب العيون سابق بمستشفى مولاي يوسف

**Spécialiste de la Chirurgie .
et des Maladies des Yeux**

Cataracte - Glaucome - Strabisme

Voies Lacrymales - Angiographie

Laser - Lentilles de Contact...

Ancien Médecin Ophthalmologiste à l'hôpital 20 AOÛT

Ancien Médecin Ophthalmologiste à l'hôpital My Youssef

Casablanca, Le

08 AOUT 2023

الدار البيضاء في

30,30

- 1 cm² cr4

11 4 1 3 1
3 x 1 3 1
2 x 1 3 1
1 x 1 3 1

90,70

- opacité oeil cr4 ms.
11 2 4, 15)

109,00

Hyp cr4 al

230,00

PHARMACIE HAGUIB
Dr Haguib Abdellah

32100 Casablanca

Bd OUM Errabii - Rond point OMAR EL MOKHTAR Rue 50 N°3 - EL OULFA - Casablanca - Tél.: 05 22 93 29 91

شارع أم الربيع - مدار عمر المختار - زنقة 50 رقم 3 هي الألفة الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 93 29 91

Docteur Hamid FARAH
Ophthalmologiste
14 Oum Errabii Rue 50 N° 3
El Oulfa - CASABLANCA
05 22 93 29 91

أيكومب
Icomb®

Lot:

Fab: 11 22

Exp: 11 24

PPV: 30 DH 30



6

118001

040414

12500798-05S

Lot:

Exp:

3SKT1W
02 2026

Opatanol®
1 mg/ml, collyre en solution



6 118001 070442

Laboratoires Sothema Bouskoura
Opatanol® 1mg/ml collyre en solution
Flacon de 5 ml



AMM Maroc-N° 96R1/20 DMP/21/MAJ

PPV : 90,70 DHS

407253 MA

FARMACEUTA

Hyaluronate de Sodium 0,4%
Lubrifiant ophtalmique à base de Sodium de Hyaluronate
Sodium Hyaluronate 0,4%

Hyte

LOT

0130523

PPC
DHS

2025 05

109,00



8 032668 870147